

Puis cette appréciation savoureuse : « *Le défunct at esté homme de teste, de cabinet et grand politique, il s'est distingué à la bataille de Tavern, près de Trèves, l'an 1675 ; ami de l'ordre de St.-François, ennemi des Jésuites, at usé de grandes intrigues dans les cours.* »

Frédéric d'AUTEL eut sa tombe dans l'église des Recollets. « Ce fut le dernier mâle de cette noble et ancienne race, gist illec aux Recollets avec ses armes renversées ». (Symbole signifiant l'extinction d'une lignée.) Voici son épitaphe qui lors de la démolition du couvent des Recollets (1829—1835) fut recueillie par François SCHEFFER, alors maire de la ville, et déposée dans son jardin (aujourd'hui jardin des RR. PP. Rédemptoristes) où elle fut retrouvée. Il paraît qu'elle se trouve actuellement au musée.

#### Ci-gît

Jean Frédéric Comte d'AUTEL, Baron de VOGELSANG, seigneur de Mersch, Heffingen, Larochette, Tiercelet, Mandern, Remich etc.

Ci-devant Général des Armées de S. A. E. Palatine, et Général d'Artillerie De Sa Majesté Impériale, Après Cinq de ses Ancêtres, Sixième Gouverneur et Capitaine Général de la Ville et Duché de Luxembourg et Comté de Chiny, Chef du Siège des Nobles de la Même Province.

Ses Belles Qualités, ses Rares Talens, son Grand Génie, ses Faits Militaires, son Affection Singulière pour la Patrie et ses Vertus Chrétiennes qui le firent Aimer et Respecter Rendront Sa Mémoire Immortelle.

Il Mourut le Premier Août 1716.

R. I. P.

Par son testament daté du 1<sup>er</sup> août 1716, il institua sa sœur Charlotte, chanoinesse, héritière universelle. Cette dernière à son tour, légua en 1724 tous ses biens aux enfants de Lothaire-Ferdinand MOHR DE WALDT, seigneur à Peterswald, Bétzdorf, Schengen, Olingen et Leudelage. Cependant avec l'obligation de porter le blason d'AUTEL avec en cœur celui des MOHR DE WALDT. Sous cette forme les armoiries d'AUTEL survécurent à la race éteinte. Un mot encore sur ces armes, qui furent : « De gueules à la croix d'or cantonnée dans chaque canton de cinq billettes de même, posées en sautoir. »<sup>41a)</sup> Il y a les variantées avec 5 billettes dans les cantons du chef, et 4 billettes posées 2.2 dans ceux de la pointe et 4 billettes posées 2.2 dans les quatre cantons.<sup>42)</sup>

« Si la forme plus ou moins triangulaire de l'écu gothique ou la forme arrondie de l'écu espagnol ne permet pas de représenter toutes les billettes on n'en blasonne pas moins vingt. » Il a donc en vue ces écus sur lesquels, à raison de leur forme particulière, une ou deux billettes, qui sont presque toujours celles qui dans les deux cantons de la pointe se trouvent tout à fait en bas près du bord senestre et dextre, ne sont pas figurées ; dans ce cas cependant les billettes formant le centre du sautoir se voient toujours à la place qu'elles doivent occuper. Il est cependant hors de doute que sur les sceaux et les autres monuments nous trouvons des variantes dont la seconde reproduite de manière telle qu'il est évident à première vue que l'on voulait représenter 18 billettes posées 5-5-4-4.